

Jornal: *ba. Cite* N.º *I 1**Bélgica*Data: *27.7.989* Loc.

■ PORTUGAL

**La gauche a voté
en faveur de la loi
d'amnistie**

Le Parlement portugais a approuvé en deuxième lecture le projet de loi socialiste d'amnistie pour tous les « crimes politiques et militaires » commis après la révolution du 25 avril 1974.

Le projet de loi a été approuvé grâce aux voix favorables des députés du parti socialiste, du parti communiste, du seul député de l'Union démocratique populaire (UDP-extrême-gauche) et de trois députés dissidents du PS. Le parti social-démocrate (PSD), le centre démocratique et social (CDS) et les députés sociaux-démocrates indépendants (ASDI) ont voté contre.

La loi, votée en première lecture au mois d'avril, à la veille du cinquième anniversaire de la révolution, s'était vu opposer le veto du président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes. Celui-ci estimait qu'une amnistie militaire revenait uniquement des forces armées et non du Parlement.

Elle doit maintenant être obligatoirement promulguée par le président Eanes.